

ÉTUDES et RÉSULTATS

septembre 2025
n° 1349

Personnes pauvres et modestes en Europe : qui sont-elles ?

Le profil des personnes à faible revenu varie fortement selon les différents pays de l'Union européenne. On distingue les personnes pauvres, dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de leur pays de résidence, et les personnes modestes, entre 60 et 75 % de cette médiane. Dans tous les pays, on compte entre 10 et 15 % de personnes modestes, tandis que le taux de pauvreté varie de 9 à 23 %.

À l'échelle de l'Union européenne, parmi les catégories sociales les plus à risque d'être pauvres ou modestes, on retrouve les personnes en familles monoparentales ou nombreuses, les chômeurs, les immigrés et les personnes seules. Toutefois, on constate une forte hétérogénéité des taux de pauvreté de ces populations entre pays ; globalement, 32,8 % des personnes en familles monoparentales sont pauvres, mais cette proportion varie de 13,7 % en Finlande à 45,5 % en Espagne (38,8 % en France). Certains pays, notamment au sud, sont caractérisés par un taux de pauvreté des actifs particulièrement élevé, notamment en présence d'enfants. Les retraités sont plus souvent pauvres à l'est et modestes au nord. La France fait partie des pays où les taux de pauvreté et de personnes modestes parmi les retraités sont les plus bas.

Plusieurs profils de pays européens proches par la composition des populations pauvres et modestes apparaissent grâce à une analyse statistique. Dans un vaste ensemble composé des pays du Nord et de l'Ouest, dont la France et l'Allemagne, la pauvreté touche particulièrement les jeunes et les étudiants, ainsi que les familles monoparentales et nombreuses, tandis que les personnes modestes sont davantage des personnes âgées et retraitées. Dans tous les pays du Sud, ainsi qu'en Pologne et en Roumanie, les personnes pauvres comme les modestes sont davantage des individus d'âge actif – en emploi, au chômage ou inactifs – et des couples avec enfants.

Théodore Bérut (Drees)
> **L'auteur remercie** Solal Chardon-Boucaud

Qui sont les personnes situées en bas de l'échelle des niveaux de vie en Europe ? Les catégories les plus précaires sont-elles les mêmes en France et dans les autres pays ? Ces questions sont au cœur du débat public, souvent focalisé sur les personnes dites « pauvres » ou « à risque de pauvreté monétaire », définies conventionnellement comme celles dont le niveau de vie est inférieur à 60 % de la médiane du pays de résidence. Cette étude propose d'élargir ce champ en ajoutant les personnes situées entre le seuil de pauvreté et 75 %

du niveau de vie médian du pays, qualifiées ici de « modestes ». Elle évalue la proportion de personnes pauvres ou modestes parmi certaines catégories de population potentiellement vulnérables : familles monoparentales, chômeurs, retraités, etc. Dans un second temps, l'analyse des catégories sociales à risque de pauvreté ou de situation modeste permet de regrouper les pays selon le profil des personnes pauvres et modestes. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre comment la France se distingue ou, au contraire, se rapproche de ses voisins. ●●●

- En 2021, 28,7 % de la population de l'Union européenne à 27 (l'UE-27) est considérée comme pauvre ou modeste ; la France se situe à un niveau proche du niveau européen, avec 26,8 % de personnes ayant ce niveau de vie. Dans l'UE-27 en 2021, 16,9 % des personnes sont en situation de pauvreté monétaire (**encadré 1**) ; s'y ajoutent 11,7 % de personnes dites modestes.

L'étude des personnes dites modestes est complémentaire à celle des personnes en situation de pauvreté : ces populations ont des conditions de vie similaires (Blanpain, 2018). L'analyse de la distribution des niveaux de vie des individus en situation de privation matérielle et sociale¹ met en lumière cette situation (**encadré 2**). Ces individus se concentrent majoritairement autour du seuil de pauvreté monétaire (Blasco, et al., 2019), mais ils ne se retrouvent pas uniquement parmi la population pauvre monétairement : une part significative d'entre eux appartient à la population qualifiée de « modeste » dans cette étude. Mettre en place des politiques sociales destinées aux personnes qui partagent ces

conditions de vie – qu'elles soient en situation de pauvreté monétaire ou non – apparaît donc souhaitable, et nécessite au préalable d'analyser leur nombre et leurs principales caractéristiques.

Un taux de pauvreté très variable en Europe, mais une part de personnes modestes plus homogène

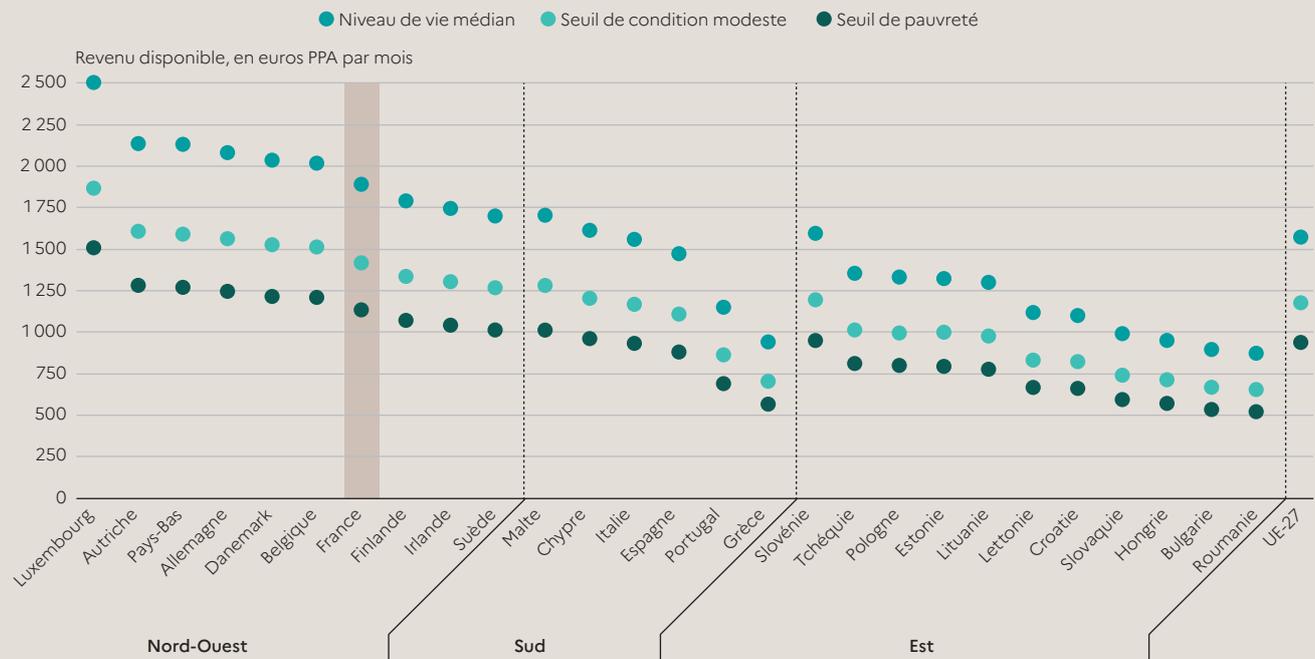
Dans cette étude, la pauvreté est définie relativement au niveau de vie médian de chaque pays. Le taux de pauvreté mesure donc davantage les inégalités au sein des pays que la part d'individus en situation de pauvreté absolue. Les notions de pauvreté et de condition modeste définies ici présentent ainsi certaines limites en comparaison internationale : indispensables pour confronter les caractéristiques de ces populations qui font face à certaines difficultés communes (par exemple concernant l'emploi), elles ne permettent en revanche pas d'appréhender précisément les conditions de vie de ces individus et les privations auxquelles ils font face.

Encadré 1 Personnes pauvres ou modestes : des niveaux de vie différents selon les pays d'Europe

Les définitions des personnes pauvres et modestes mobilisées dans cette étude sont relatives, au sens où elles dépendent du niveau de vie médian de chaque pays. Être pauvre ou modeste ne signifie pas la même chose selon le pays d'Europe dans lequel l'individu se trouve. Si au sein de l'UE-27, le seuil de pauvreté se situe à 940 euros en parité de pouvoir d'achat (PPA) par mois en 2021, ce seuil global recouvre de fortes disparités entre pays (**graphique**). Le seuil de pauvreté varie ainsi de 530 euros PPA en Roumanie, à 1 500 euros PPA au Luxembourg. Le seuil de condition modeste, fixé conventionnellement à 75 % du niveau de vie médian, est également très variable en Europe : en France, où le niveau de vie est supérieur à la moyenne européenne, une personne seule est considérée comme modeste si son revenu disponible mensuel est compris entre 1 140 et 1 420 euros en 2021. En comparaison, ce seuil est plus de deux fois plus bas en Grèce ou en Bulgarie.

Les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, qui ont les niveaux de vie les plus élevés de l'UE-27, présentent par construction les seuils de pauvreté les plus hauts : ils dépassent 1 200 euros PPA par mois au Luxembourg, en Autriche, aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark, et en Belgique. Les seuils de pauvreté de la France (1 140 euros PPA) ou encore de l'Irlande (1 040 euros PPA) sont plus faibles, mais restent néanmoins supérieurs à ceux des pays d'Europe du Sud et de l'Est. Les pays de l'UE-27 ayant appartenu au bloc de l'Est ont historiquement un niveau de vie plus faible que les autres régions d'Europe : dans la plupart des pays de l'Est, le seuil de pauvreté mensuel est inférieur à 800 euros PPA en 2021. Seules la Slovaquie (avec 950 euros PPA) et la République tchèque (810 euros PPA) font exception : ces deux pays se rapprochent des seuils observés en Europe du Sud, et dépassent même ceux du Portugal (690 euros PPA) ou de la Grèce (560 euros PPA). Ailleurs dans le sud de l'Europe, les seuils de pauvreté varient entre 800 et 1 000 euros PPA par mois.

Seuils de pauvreté monétaire et de condition modeste en Europe en 2021



Lecture > En France, le seuil de pauvreté monétaire s'établit à 1 136 euros PPA par mois en 2021, tandis que le seuil de condition modeste est de 1 420 euros PPA.
Source > Eurostat, EU Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) ; DIW, Socio-Economic Panel (SOEP).

1. Dans l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), un individu est considéré en situation de privation matérielle et sociale s'il déclare être confronté à des difficultés pour couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables voire nécessaires pour avoir un niveau de vie acceptable (logement, habillement, repas, loisirs, etc.).

En 2021, 16,9 % de la population est pauvre dans l'UE-27, et 11,7 % est modeste (**graphique 1**). La part d'individus se trouvant sous le seuil de pauvreté varie de près de 15 points, de 8,6 % en Tchéquie à 23,4 % en Lettonie. Le taux de pauvreté est particulièrement élevé en Europe du Sud et dans certains pays d'Europe de l'Est : il dépasse 20 % en Espagne, en Italie, en Lettonie, en Roumanie, en Bulgarie et en Estonie. L'Europe

de l'Est est très hétérogène : les taux de pauvreté de la Hongrie (12,6 %), de la Slovaquie (12,3 %), de la Slovénie (11,7 %) et de la Tchéquie (8,6 %) sont parmi les plus bas de l'UE-27. En Europe du Nord-Ouest, il oscille entre 10,8 % en Finlande et 18,0 % au Luxembourg. Avec 14,3 % de personnes pauvres, la France se situe à mi-chemin entre ces deux bornes, et en dessous de la moyenne européenne.

Graphique 1 Taux de pauvreté et de condition modeste en Europe en 2021



1. Le taux de pauvreté/condition modeste de l'UE-27 est calculé comme la part d'individus pauvres/modestes au sens de leur pays d'appartenance au sein de l'ensemble de la population européenne.

Lecture > En France en 2021, 14,3 % de la population est pauvre, 12,6 % est modeste.

Source > Eurostat, EU Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) ; DIW, Socio-Economic Panel (SOEP).

> Études et Résultats n° 1349 © Drees

Encadré 2 Source, méthodes et définitions

L'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Cette étude utilise le millésime 2022 de l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (European Union Statistics on Income and Living Conditions [EU-SILC]). Les questions de chaque millésime incluent les caractéristiques sociodémographiques de l'année en cours et les revenus de l'année précédente. L'enquête a pour vocation de permettre la production d'indicateurs comparables entre les pays de l'Union européenne sur la répartition des revenus, la pauvreté et l'exclusion. Elle couvre 31 pays européens : tous les pays de l'UE-27, mais également la Suisse, la Norvège, l'Islande et la Serbie. Pour l'année 2022, la France compte environ 31 000 répondants, et Malte, le plus petit pays de la zone, environ 10 000 répondants.

En France, l'enquête EU-SILC est administrée par l'Insee dans le cadre du dispositif Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV). Les indicateurs de pauvreté monétaire tirés de l'enquête SILC-SRCV diffèrent légèrement de ceux qui proviennent de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

Les données EU-SILC de l'Allemagne n'étant pas disponibles au niveau

individuel, les données répliquées « EU-SILC-like panel », basées sur le Socio-Economic Panel (SOEP) de l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW) ont été utilisées à la place.

Champ de l'étude

Cette étude porte sur les pays de l'UE-27. Sur ce champ, l'échantillon de EU-SILC 2022 compte 570 000 individus, âgés de 0 à 80 ans, représentatifs de l'ensemble de la population en logement ordinaire. Les répondants sont âgés de 18 ans ou plus. Les questions posées portent en revanche sur l'ensemble du ménage auquel appartient le répondant, de sorte que des informations portant sur les individus de moins de 18 ans sont aussi collectées.

À la différence des données EU-SILC, les données du SOEP ne sont collectées que pour les individus âgés de 17 ans ou plus.

Les statistiques descriptives présentées dans cette étude portent sur l'ensemble des individus, y compris les individus âgés de moins de 18 ans.

La typologie de pays a été réalisée sur un échantillon ne comprenant que les individus de 17 ans ou plus, afin que la structure des données n'influe pas sur la classification des pays.

Au sein de l'UE-27, la part de personnes modestes varie moins que le taux de pauvreté, en raison de similitudes entre pays dans la distribution des revenus autour de la médiane dans les pays étudiés. La part des personnes modestes dans la population varie ainsi de 10,1 % en Espagne à 15,2 % en Hongrie. La France en compte 12,6 %, c'est un peu plus qu'en Allemagne (11,2 %) et en moyenne qu'en Europe (11,7 %).

Le taux et le seuil de pauvreté des pays ne sont pas systématiquement négativement corrélés : par exemple, au Luxembourg, le seuil de pauvreté est élevé (1 500 euros en parité de pouvoir d'achat [PPA] par mois), mais le taux de pauvreté l'est également (18,0 %). À l'inverse, en Hongrie, où le seuil de pauvreté est bas (570 euros PPA par mois), le taux de pauvreté est plus faible (12,6 %). Enfin, en Grèce, où le seuil de pauvreté est faible (560 euros PPA par mois), le taux de pauvreté est élevé : 19,6 %. De la même manière, la part d'individus modestes n'est pas liée statistiquement au niveau de vie médian du pays.

En Europe, les personnes seules, les familles monoparentales ou nombreuses, les chômeurs, les jeunes et les immigrés sont plus touchés par la pauvreté

À l'échelle européenne, certaines catégories sociales sont sur-représentées parmi les personnes pauvres ou modestes, dans une proportion variable d'un pays à l'autre.

La composition du ménage auquel appartient l'individu est fortement liée au risque de pauvreté ou de situation modeste (*graphique 2*). Au sein de l'UE-27, la part d'individus d'âge actif (25-64 ans) se situant sous le seuil de pauvreté est plus importante chez les familles monoparentales (31 %) et les familles nombreuses (26 %) que chez les couples avec et sans enfant (12 % et 10 % respectivement). Ce constat n'est pas surprenant : les familles monoparentales et les personnes seules ont, au plus, un salaire participant au revenu disponible, alors même que les charges auxquelles elles font face ne sont pas réduites de moitié par rapport à celles d'un foyer avec deux adultes. De la même manière, les familles nombreuses supportent avec au plus deux salaires les coûts liés à la charge de trois enfants ou plus. En cas de perte d'emploi, les personnes seules et les familles monoparentales sont aussi plus exposées au risque de pauvreté que celles qui peuvent compter sur le revenu d'un autre membre du foyer. Enfin, les échelles d'équivalence utilisées pour comparer le niveau de vie de foyers différents affectent les résultats, elles pourraient sous-estimer les coûts auxquels sont confrontées les familles monoparentales : de ce fait, il est possible que la pauvreté des familles monoparentales soit ici sous-estimée (Pinel, *et al.*, 2023). Parmi les individus de 65 ans ou plus, les personnes seules sont davantage pauvres (28 % d'entre elles) que les couples sans enfant (11 %).

De manière attendue, le statut d'activité de l'individu est également déterminant sur le risque de pauvreté. En 2021 en Europe, parmi les

Graphique 2 Taux de pauvreté et de condition modeste en France et en Europe en 2021, selon les caractéristiques socio-économiques des individus



1. Une famille nombreuse est une famille de trois enfants ou plus.

2. Un ménage complexe est un ménage qui n'est pas composé exclusivement d'une seule personne ou famille (couple avec ou sans enfants, famille monoparentale).

Note > Les données de l'Allemagne ne sont pas disponibles pour les individus âgés de 0 à 17 ans.

Lecture > En France, le taux de pauvreté des individus de 25 à 64 ans vivant au sein d'une famille nombreuse est de 23 % en 2021. Il varie de 9 % à 56 % au sein de l'UE-27, pour une moyenne de 27 % en Europe. Le taux de condition modeste varie quant à lui de 5 % à 28 % au sein de l'UE-27, pour une moyenne de 16 % en Europe. En France, le taux de condition modeste des individus de 25 à 64 ans vivant dans une famille nombreuse est de 22 %.

Source > Eurostat, EU statistics on income and living conditions (EU-SILC) ; DIW, Socio-Economic Panel (SOEP).

> Études et Résultats n° 1349 © Drees

individus d'âge actif, 47 % des chômeurs et 35 % des inactifs sont pauvres : ces taux élevés s'expliquent par l'absence de revenus d'activité dans ces catégories de la population. Les retraités de 65 ans ou plus ont un taux de pauvreté plus faible (16 %). Les individus en emploi âgés de 25 à 64 ans présentent des taux de pauvreté encore plus faibles en moyenne dans l'UE-27 (9 %), mais avec une certaine hétérogénéité entre pays : le taux de pauvreté de cette catégorie de la population est relativement élevé en Roumanie (15 %), au Luxembourg (13 %) et dans les pays du sud de l'Europe (12 % en Espagne et en Italie, 11 % au Portugal et en Grèce).

Parmi les autres caractéristiques considérées, le statut migratoire est fortement lié à la pauvreté : en moyenne en Europe, les immigrants originaires de pays hors de l'UE sont nettement plus fréquemment dans des situations précaires (44 % de pauvres et 19 % de modestes) que les citoyens nationaux et les autres ressortissants européens. La catégorie des immigrants d'origine européenne est cependant difficile à appréhender : il peut s'agir de retraités ayant immigré dans un pays de l'UE-27 où le coût de la vie est plus faible, aussi bien que de travailleurs cherchant une rémunération plus élevée que dans leur pays d'origine.

Le taux de pauvreté de certaines catégories de la population est très hétérogène selon les pays : c'est notamment le cas des familles nombreuses, des familles monoparentales (voir *infra*), des chômeurs ou encore des personnes retraitées, qu'elles soient seules ou en couple.

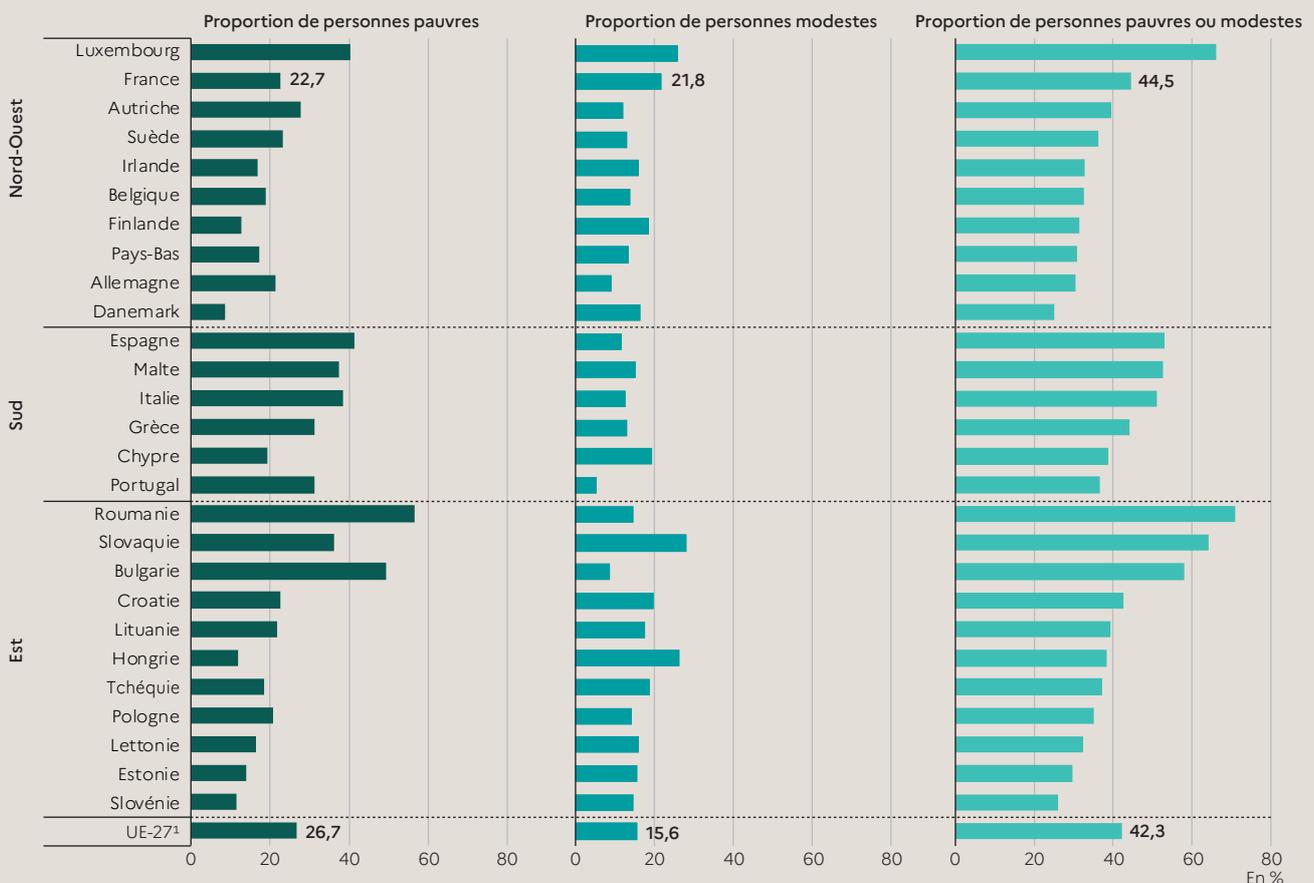
Familles nombreuses : davantage exposées à la pauvreté dans le sud de l'Europe et certains pays de l'Est

En 2021 en Europe, 27 % des individus appartenant à une famille nombreuse sont pauvres, et 16 % sont modestes (*graphique 3*), avec de fortes variations entre pays. L'Europe du Nord et de l'Ouest présentent les taux de pauvreté des familles nombreuses les plus faibles d'Europe : 9 % au Danemark, 13 % en Finlande ou encore 17 % en Irlande. Si ces taux sont plus élevés en Allemagne (22 %) et en France (23 %), ils restent cependant en dessous de la moyenne européenne. Le Luxembourg fait figure d'exception dans la région : 40 % des familles nombreuses y sont pauvres.

C'est parmi les pays du sud de l'Europe que les individus appartenant à une famille nombreuse sont les plus pauvres, avec des taux de pauvreté atteignant 37 % à Malte, 39 % en Italie et 41 % en Espagne.

La situation des pays d'Europe de l'Est est plus contrastée : si dans la majorité des pays, le taux de pauvreté des familles nombreuses est proche des pays d'Europe du Nord-Ouest, il atteint des niveaux plus élevés en Slovaquie (36 %), en Bulgarie (49 %) et en Roumanie (56 %). Le taux de pauvreté des individus appartenant à une famille monoparentale est également très variable en Europe : de 14 % en Finlande à 45 % en Espagne et à Malte. La France occupe la quatrième place des pays pour lesquels le taux de pauvreté est le plus élevé pour cette catégorie de la population, à 39 %, derrière le Luxembourg (42 %), mais bien au-dessus de la moyenne européenne (33 %).

Graphique 3 Taux de pauvreté et de condition modeste des familles nombreuses en 2021



1. Le taux de pauvreté/condition modeste de l'UE-27 est calculé comme la part d'individus pauvres/modestes au sens de leur pays d'appartenance au sein de l'ensemble de la population européenne.

Lecture > En France, le taux de pauvreté des individus appartenant à une famille nombreuse est de 22,7 % en 2021. Il varie de 8,7 % à 56,4 % au sein de l'UE-27, pour une moyenne de 26,7 %. Le taux de condition modeste varie quant à lui de 5,3 % à 28,0 % au sein de l'UE-27, pour une moyenne de 15,6 %. En France, le taux de condition modeste des individus appartenant à une famille nombreuse est de 21,8 %.

Source > Eurostat, EU Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) ; DIW, Socio-Economic Panel (SOEP).

> Études et Résultats n° 1349 © Drees

Plus d'un chômeur sur deux est pauvre ou modeste dans l'UE-27

En moyenne, au sein de l'UE-27, 61 % des chômeurs sont pauvres ou modestes en 2021 : 45 % sont pauvres, et 16 % modestes. La pauvreté des chômeurs varie davantage parmi les pays d'Europe du Nord-Ouest que dans les autres régions d'Europe. En Irlande, où la situation des chômeurs est la moins défavorable, 25 % d'entre eux sont touchés par la pauvreté, et 25 % vivent dans des conditions modestes. À l'inverse, aux Pays-Bas, 61 % sont pauvres et 19 % sont modestes. Ces proportions élevées s'expliquent par la courte durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi aux Pays-Bas : trois mois seulement pour les salariés qui n'ont pas travaillé au moins quatre ans au cours des cinq dernières années (Unédic, 2024). La France se trouve dans une position intermédiaire au sein de la région, proche de la moyenne européenne, avec 40 % de pauvres et 19 % de modestes parmi les chômeurs.

Dans le sud de l'Europe, la pauvreté touche plus de 45 % des chômeurs au Portugal, en Italie, en Espagne et en Grèce. Dans ces pays, où les proportions d'actifs en chômage de longue durée sont les plus élevées d'Europe (Miyamoto, *et al.*, 2021), les chômeurs sont davantage exposés à la dégressivité puis à l'arrêt des indemnisations que dans d'autres pays, ce qui a une incidence directe sur leur revenu disponible. Parmi les pays d'Europe de l'Est, c'est en Slovaquie que les chômeurs sont les plus précaires : 53 % d'entre eux sont pauvres et 18 % sont modestes. Comme les pays d'Europe du Sud mentionnés précédemment, la Slovaquie fait partie des pays d'Europe les plus touchés par le chômage de longue durée : entre 2015 et 2018, en moyenne, 60 % des chômeurs étaient des chômeurs de longue durée.

Des retraités plus précaires en Europe du Nord et de l'Est qu'en Europe du Sud et en France

Le niveau de vie des retraités est globalement très variable au sein de l'UE-27 : si dans les pays baltes, plus d'un retraité sur deux est pauvre ou modeste (*graphique 4*), la précarité touche moins d'un retraité sur quatre en France, au Luxembourg, en Espagne, en Italie et en Grèce. Ces différences s'expliquent avant tout par les systèmes de retraite mis en place par les pays, qui donnent accès à des pensions plus ou moins élevées. Les pays du nord de l'Europe

occupent une position médiane : si le taux de pauvreté des retraités y est relativement faible (de 12 à 17 %), la proportion de retraités modestes dépasse systématiquement 24 %.

Dans tous les pays étudiés, le montant médian des pensions perçues par les retraités est inférieur au revenu du travail médian des personnes de 50 à 59 ans². Le taux de pauvreté est corrélé au taux de remplacement agrégé des retraites, défini comme le ratio de la pension médiane des retraités de 65 à 74 ans sur le salaire médian des personnes de 50 à 59 ans. Au Luxembourg, où le taux de remplacement est élevé (97 % en 2021), seuls 10 % des retraités sont pauvres. De même, en 2021, le taux de remplacement est supérieur à 74 % en Espagne, en Italie et en Grèce, en lien avec un faible taux de pauvreté parmi les retraités (entre 10 et 13 %). À l'inverse, dans les pays baltes, où les taux de remplacement sont bas (45 % en Lettonie, 35 % en Lituanie), les retraités sont très touchés par la pauvreté : 39 % d'entre eux sont pauvres en Lituanie et 51 % en Lettonie.

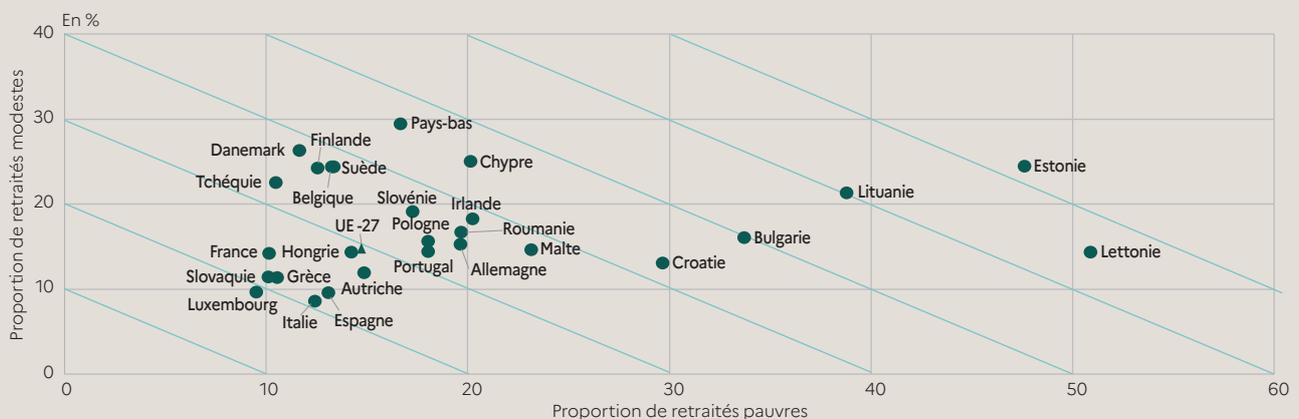
Des pauvres au profil « étudiants et familles monoparentales ou nombreuses » et des modestes au profil « senior » dans huit pays d'Europe du Nord-Ouest

D'un pays à l'autre, les catégories sociales les plus à risque d'avoir un niveau de vie pauvre ou modeste ne sont pas les mêmes. Cette dernière partie synthétise les résultats pour regrouper les pays dont les populations pauvres et modestes présentent des caractéristiques similaires.

Une analyse statistique permet de classer les pays de l'Union européenne en quatre catégories (*carte 1*), dont trois sont assez homogènes (la dernière catégorie regroupe des pays plus singuliers), du point de vue de la composition des personnes pauvres ou modestes (*encadré 3*).

Le premier ensemble rassemble les pays avec un profil type « étudiants et familles monoparentales ou familles nombreuses » pour les personnes pauvres et un profil type « senior » pour les modestes. Ce groupe comprend huit pays sur vingt-sept : la majorité des pays de l'Ouest (hors Luxembourg, Autriche et Irlande), les pays du Nord (Danemark, Suède et Finlande) et la Tchéquie. Dans ces pays, les étudiants sont les plus représentés parmi les

Graphique 4 Taux de pauvreté et de condition modeste des retraités en 2021



Lecture > En France, le taux de pauvreté des retraités est de 10,2 % en 2021 et la part de personnes modestes est de 14,3 %. Au total, moins de 30 % des retraités se trouvent dans une situation de précarité en France.

Source > Eurostat, EU Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) ; DIW, Socio-Economic Panel (SOEP).

> *Études et Résultats* n° 1349 © Drees

2. Source : Eurostat, taux de remplacement agrégé calculé à partir des données EU-SILC 2022 sur les revenus 2021.

personnes pauvres ; 10 % en Belgique, 13 % en France et jusqu'à 23 % en Suède et 29 % au Danemark. Seuls deux pays font exception et se situent en dessous de la moyenne de l'UE-27 (9 %) : l'Allemagne (5 %) et la Tchéquie (8 %). Les jeunes (17-24 ans) sont également très présents parmi les pauvres de ce groupe : ils représentent plus de 15 % des pauvres en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Suède et au Danemark. C'est la proportion de familles monoparentales parmi les pauvres qui rapproche la Tchéquie des autres pays de ce groupe : elle y est la deuxième plus élevée d'Europe (13 %), derrière la France (15 %), et devant la Belgique (10 %) et l'Allemagne (9 %).

L'autre caractéristique qui distingue ce groupe est la proportion importante de retraités considérés comme modestes : les retraités représentent en effet plus de 40 % des personnes modestes dans tous ces pays, sauf la France (36 %), une proportion supérieure à celle de la moyenne de l'UE-27 (34 %). En Tchéquie et en Finlande, 48 % des personnes modestes sont retraitées. Dans les pays de ce groupe, les retraités bénéficient de pensions de retraite qui les protègent, globalement, de la pauvreté.

Pays du Sud, Pologne et Roumanie : des pauvres et des modestes plutôt d'âge actif

Un deuxième bloc, équivalent au premier en nombre de pays, rassemble les six pays du Sud (Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Portugal), ainsi que la Pologne et la Roumanie. Dans ce bloc, les individus pauvres et les modestes sont plutôt d'âge actif. Les individus en emploi y représentent une part importante des personnes pauvres : plus de 25 % des pauvres sont en emploi dans la totalité d'entre eux, et jusqu'à 33 % au Portugal et 39 % en Roumanie. Cette situation s'explique par la forte proportion d'emplois mal rémunérés dans ces pays (Vanhercke, *et al.*, 2021). En Grèce et en Italie, où les individus en emploi représentent une part moins importante des pauvres (25 % et 27 % respectivement), la proportion d'inactifs non étudiants (24 % et 32 %), et de chômeurs (19 % et 28 %) parmi les personnes pauvres est particulièrement élevée.

La part des inactifs parmi les personnes modestes est aussi élevée dans de nombreux pays de ce groupe : 21 % en Espagne, 25 % en Grèce, 26 % en Italie et 29 % à Malte. La part d'individus en emploi est plus hétérogène : si elle atteint 40 % au Portugal et 42 % à Malte, elle n'est que de 28 % en Grèce, la troisième part la plus faible en Europe.

Enfin, l'Espagne, la Grèce et l'Italie ont les parts de chômeurs parmi les modestes les plus importantes d'Europe, à 16 %, 14 % et 12 %.

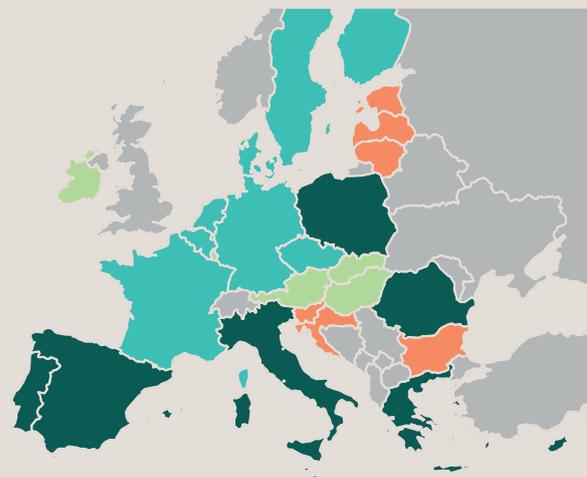
Dans les pays baltes, en Bulgarie, en Slovaquie et en Croatie, les personnes pauvres ont un profil type « senior »

Un troisième groupe rassemble six pays caractérisés par un profil type « senior » pour les personnes pauvres : les trois pays baltes, ainsi que la Bulgarie, la Slovaquie et la Croatie.

En Slovaquie, en Lituanie et en Estonie, les personnes pauvres et modestes ont un profil type « senior ». 41 % des pauvres sont retraités

Carte 1 Regroupement des pays de l'UE-27 selon le profil type des personnes pauvres et modestes en 2021

- Pauvres avec un profil type « étudiant et famille monoparentale/nombreuse » et modestes avec un profil type « senior »
- Pauvres et modestes avec un profil type « âge actif »
- Pauvres avec un profil type « senior »
- Pauvres et modestes avec un profil type autre que « senior »



Note > L'analyse porte sur les individus âgés de 17 ans ou plus.

Lecture > En France, les individus pauvres ont un profil type « étudiant et famille monoparentale ou famille nombreuse », tandis que les individus modestes ont un profil type « senior ».

Source > Eurostat, EU Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) ; DIW, Socio-Economic Panel (SOEP).

> Études et Résultats n° 1349 © Drees

Encadré 3 Méthodologie de la classification des pays

La classification des pays selon le profil type des pauvres et des modestes a été réalisée en quatre étapes.

La première étape consiste à réaliser deux analyses des correspondances multiples (ACM), l'une sur les individus pauvres, l'autre sur les individus modestes. Les variables retenues dans l'ACM sont l'âge, la composition du ménage et le statut d'activité. Le statut migratoire n'a pas été retenu dans les ACM, car il est peu déterminant dans les écarts entre pays (bien qu'il joue partout un rôle important quant au risque de pauvreté). Cette analyse est réalisée sur les individus de 17 ans ou plus.

On détermine ensuite (étape 2) la position moyenne des individus de chaque pays sur les différents axes des ACM. Les axes comptant pour 70 % de l'inertie totale (cinq axes pour les pauvres, sept axes pour les modestes) sont retenus pour l'étape 3 qui consiste, grâce à l'algorithme des nuées dynamiques, à regrouper les pays en fonction de la position moyenne des individus pauvres ou modestes. Ainsi, chaque pays est associé d'une part à un profil type d'individu pauvre parmi trois et, d'autre part, à un profil type d'individu modeste parmi trois. Sept catégories de pays sont ainsi obtenues ; celles qui contiennent peu de pays sont rapprochées en fonction de leurs profils types de pauvres ou de

modestes, pour aboutir aux quatre groupes représentés sur la carte 1.

L'étape 4 consiste à caractériser les profils types des pauvres et des modestes ; contrairement aux étapes précédentes, elle revêt un caractère interprétatif. Pour cela, les ACM réalisées à l'étape 2 sont de nouveau utilisées : les pays sont associés aux modalités des différentes variables (« chômeur », « famille nombreuse », etc.) les plus proches sur les deux premiers axes issus des ACM. Bien que les spécifications correspondant aux deux ACM diffèrent, les trois profils qui en résultent pour les individus pauvres et pour les individus modestes sont finalement très proches : le profil type « senior », associé au fait d'être âgé (65 ans ou plus), à la retraite ou de vivre seul ou en couple sans enfant ; le profil type « âge actif », associé au fait d'être en emploi, au chômage ou sans activité (hors retraités et étudiants), âgé de 25 à 64 ans, ou de vivre en couple avec enfant ; le profil type « étudiants et familles monoparentales ou nombreuses », associé au fait d'être jeune (17-24 ans), étudiant, ou d'être membre d'une famille monoparentale ou d'une famille nombreuse. Cette étape s'appuie également sur les statistiques descriptives présentées dans les tableaux complémentaires.

* Les tableaux complémentaires sont disponibles avec les données associées à cette étude (lien en fin de publication).

en Slovénie, 45 % en Lituanie, et 49 % en Estonie (contre 24 % en moyenne dans l'UE-27). Ces pays se caractérisent par le faible montant perçu par les retraités au titre de leur pension de retraite en comparaison au salaire moyen des actifs : en 2021, le taux de remplacement agrégé des retraités variait de 35 % en Lituanie (le plus faible de la zone) à 49 % en Estonie, contre 58 % en moyenne dans l'UE-27. L'autre élément qui caractérise ce groupe est la forte proportion de personnes seules parmi les pauvres : elle est de 41 % en Slovénie, 50 % en Lituanie et 60 % en Estonie, contre 31 % en moyenne dans l'UE-27. Les retraités de ces pays sont également surreprésentés parmi les modestes : ils représentent 42 % des modestes en Lituanie et 46 % des modestes en Slovénie et en Estonie.

En Bulgarie, en Croatie et en Lettonie, les retraités sont également nombreux parmi les pauvres : 43 % en Bulgarie, 47 % en Croatie et 50 % en Lettonie. En revanche, les pauvres sont moins souvent des personnes seules que dans les trois autres pays : la proportion de personnes seules varie de 26 % en Croatie à 41 % en Lettonie. Surtout, ce groupe se distingue par le profil des personnes modestes : comparés aux autres pays d'Europe, il s'agit plus souvent d'individus d'âge actif, en emploi (45 % en Lettonie) ou au chômage (9 % en Bulgarie, 11 % en Croatie contre 8 % en moyenne dans l'UE-27). Les modestes de ces pays appartiennent plus fréquemment à un ménage complexe en Bulgarie (25 % des individus de revenu modeste) et en Croatie (34 %) et, dans une moindre mesure, en Lettonie (19 %). La part des individus en emploi parmi les personnes modestes est cependant très élevée en Lettonie : à 45 %, le pays arrive en seconde position des pays d'Europe, derrière le Luxembourg.

Luxembourg, Hongrie, Slovaquie, Irlande et Autriche : les pauvres et les modestes n'ont pas un profil type « senior »

Un quatrième groupe rassemble le Luxembourg, la Hongrie, la Slovaquie, l'Irlande et l'Autriche. Si ces cinq pays présentent des profils variés, ils ont en commun que les populations pauvres et les modestes ne sont pas associées au profil type « senior ».

Au Luxembourg, en Hongrie et en Slovaquie, les pauvres ont majoritairement un profil type « âge actif » tandis que les modestes sont plutôt associés au profil type « étudiants et familles monoparentales ou nombreuses ». Dans ces pays, plus d'un tiers des personnes pauvres sont en emploi. Au Luxembourg, c'est même la moitié. En Slovaquie, les chômeurs représentent aussi une grande part des personnes pauvres : 20 % d'entre elles, contre 16 % en moyenne dans l'UE-27. Dans ces pays, les individus modestes appartiennent souvent à une famille nombreuse : celles-ci représentent 9 % des personnes modestes en Slovaquie et en Hongrie, et au Luxembourg, contre 5 % en moyenne dans l'UE-27. La part des jeunes dans cette catégorie de la population est également élevée : 15 % en Hongrie et en Slovaquie et 13 % au Luxembourg, contre 12 % en moyenne dans l'UE-27. Enfin, ces pays se distinguent des autres par la faible part de retraités ayant un niveau de vie modeste (27 % en Hongrie, 25 % en Slovaquie et 13 % au Luxembourg). De la même manière, ce sont les pays dans lesquels les personnes âgées de 65 ans ou plus ont le moins souvent un niveau de vie modeste.

Enfin, l'Irlande et l'Autriche présentent des profils tout à fait singuliers. En Irlande, les personnes pauvres comme les modestes sont associées au profil type « étudiants et familles monoparentales ou nombreuses » : 11 % des personnes pauvres appartiennent à une famille monoparentale et 12 % à une famille nombreuse, tandis que, parmi les modestes, la part de familles nombreuses et de familles monoparentales est la seconde la plus élevée d'Europe (11 % dans les deux cas).

En Autriche, les personnes pauvres ont un profil type « étudiants et familles monoparentales ou nombreuses » et les modestes « âge actif ». La proportion de familles nombreuses parmi les pauvres est de 11 %, soit près de deux fois supérieure à la moyenne dans l'UE-27 (6 %), et plus de deux tiers des modestes sont en âge de travailler (25-64 ans). ●



Télécharger les données

Pour en savoir plus

- > **Blanpain, N.** (2018, février). L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes. Insee, *Insee Première*, 1687.
- > **Blasco, J., Gleizes, F.** (2019, avril). *Qui est pauvre en Europe ? Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire ou par la privation matérielle et sociale*. Paris, France : Insee, coll. Insee Références, pp. 19-36.
- > **Blasco, J., Guillaneuf, J.** (2020, avril). Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2017 – Enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Insee, *Insee Résultats*.
- > **Commission européenne** (2024). *Discussion Note on the Mapping of Population Income*. Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion.
- > **Feng, J., Nguyen, M. C.** (2014, novembre). *Relative versus Absolute Poverty Headcount Ratios : the Full Breakdown*. The World Bank.
- > **Miyamoto, H., Suphaphiphat, N.** (2021, mai). Mitigating Long-term Unemployment in Europe. *IZA Journal of Labor Policy*, 11(3).
- > **Pinel, L., Schweitzer, C., Virot, P.** (2023, mars). Comment mieux prendre en compte la diversité des familles dans les échelles d'équivalence ? Une analyse du coût de l'enfant à travers la consommation et le niveau de vie ressenti des familles, d'après l'enquête Budget de famille 2017. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 108.
- > **Unédic** (2024, mai). Tableau de données comparatives sur l'assurance chômage dans 15 pays d'Europe.
- > **Vanhercke, B., Spasova, S., Fronteddu, B.** (dir.) [2021]. *Bilan social de l'Union européenne 2020 : Face à la pandémie de Covid-19*. Bruxelles, Belgique : Institut syndical européen (ETUI) et Observatoire social européen (OSE).

Mots clés : Europe Jeune adulte Famille monoparentale Pauvreté Personne âgée

> **Publications**
drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Open Data**
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Nous contacter**
DREES-INFO@san.te.gouv.fr

> **Contact presse**
DREES-PRESSE@san.te.gouv.fr

Directeur de la publication : Thomas Wanecq
Responsable d'édition : Valérie Bauer-Eubriet
Chargée d'édition : Élisabeth Castaing
Composition et mise en pages : Drapeau Blanc
Conception graphique : Drees
 Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
 ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la Drees d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la Drees. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à « Drees - Bureau des Publications et de la Communication - 14 avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP ou en envoyant un courriel à : drees-infos@san.te.gouv.fr